

## Conférence d'ouverture

### “Tisser les liens”

Anne Michaud

*Coordonnatrice Programme Femmes et ville, Ville de Montréal, Québec*

### Résumé

Depuis septembre 2001, le mot *sécurité* est devenu — à juste titre — l'objet d'une attention exceptionnelle, mais non sans mettre en lumière la nécessité d'un équilibre entre sécurité et liberté. *Tisser les liens* s'inscrit dans la recherche d'un tel équilibre pour les femmes : pouvoir s'accomplir pleinement en fonction de leur choix de vie, à l'abri du danger, sans le poids de l'insécurité, de la violence et des inégalités entre les sexes. Depuis les années 70, il y eut force mobilisations pour dénoncer la violence conjugale, les agressions, l'exploitation et le harcèlement sexuels. La reconnaissance sociale des effets de cette violence sur le sentiment de sécurité et la vie des femmes n'en reste pas moins toujours d'actualité. Préalable au passage pour les femmes de la dépendance à l'autonomie, cette reconnaissance commence en *tissant des liens* : entre les femmes elles-mêmes; entre les hommes et les femmes; entre les organismes communautaires et les instances gouvernementales; entre les citoyennes, leur ville et ses services policiers; entre les villes et les communautés rurales, entre le Nord et le Sud, etc.

Ce séminaire souhaite faire le point, à l'échelle internationale, sur les pratiques et les connaissances liées à ces questions, définir les enjeux et les défis qui en découlent et formuler des recommandations pertinentes. Il comporte quatre blocs d'interventions et de débats, ainsi que des tables rondes portant sur les mêmes thèmes: l'approche de genre à la prévention du crime; le renforcement des capacités d'action des femmes; le partenariat et le rôle des villes; l'aménagement sécuritaire et le rôle de la recherche.

Le dictionnaire donne de la sécurité la définition suivante :

**Sécurité** — *État d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit à l'abri du danger.*

Depuis le 11 septembre 2001, ce mot s'est soudainement retrouvé au centre d'une attention médiatique sans précédent, particulièrement en Amérique du Nord. Tout à coup, les gouvernements ont trouvé des milliards de dollars à consacrer aux institutions militaires et policières, au renforcement des systèmes de contrôle et de surveillance, dans le but fort légitime de

mettre leurs populations à l’abri du danger. Mais l’utilisation d’instruments de surveillance de haute technologie soulève des questions fondamentales pour le maintien des libertés individuelles et collectives. La semaine dernière, un représentant du ministère du Solliciteur général du Canada affirmait d’ailleurs, et je cite : “ les pays démocratiques doivent relever un défi de taille, celui de trouver un certain équilibre entre les libertés civiles et les mesures de sécurité accrues”<sup>1</sup>.

C’est cet équilibre entre sécurité et liberté qui est justement au cœur de ce qui nous rassemble aujourd’hui à Montréal, pour *Tisser les liens* afin que les femmes et les filles, dans toute leur diversité, puissent s’accomplir, au maximum de leurs capacités, en fonction de leur choix de vie. Vivre à l’abri du danger mais aussi être soulagées du poids de l’insécurité, des effets de la violence et des inégalités entre les sexes qui persistent malgré les nombreuses avancées, très variables à travers les cinq continents.

Au cours des années 70, le mouvement féministe a été à l’origine d’une mobilisation sans précédent pour dénoncer les diverses formes de violence dirigées contre les femmes : violence conjugale, agressions, exploitation et harcèlement sexuels. De nombreuses demandes et revendications ont fait l’objet d’engagements des pays membres de Nations unies dans le cadre des conférences mondiales, en particulier celle de Beijing. En l’an 2000, la Marche mondiale des femmes faisait de l’élimination de la violence l’une de ses deux principales revendications. Ces engagements se sont traduits, dans les meilleurs des cas, par la mise en œuvre de politiques et de programmes gouvernementaux visant à aider les femmes “victimes” de cette violence et à sensibiliser l’opinion publique au fléau qu’elle représente.

Toutefois, la reconnaissance sociale des effets de cette violence sur le sentiment de sécurité et sur la vie des femmes demeure une entreprise des plus exigeantes. Déjà en septembre 1981, des milliers de femmes descendaient dans les rues d’une trentaine de villes et de municipalités à travers l’Amérique du nord, en scandant “la rue, la nuit, femmes sans peur”, version québécoise de *Take Back The Night*; la rue nous appartient, disions-nous, affirmant ainsi notre droit le plus strict à circuler librement “à l’abri de la peur”.

“La rue nous appartient ” s’est plus tard traduite par le développement d’activités visant à mobiliser les femmes pour améliorer l’environnement urbain, en ayant recours à leurs perceptions et visions en matière de sécurité. Des groupes de femmes, chercheuses et professionnelles œuvrant à l’échelle des villes ont commencé à établir les liens existant entre l’insécurité et l’aménagement des lieux publics, l’organisation des transports en commun ou l’accès aux services locaux. La question de la sécurité des femmes s’est alors inscrite à la fin des années 80 au cœur des actions liées à l’exercice de la citoyenneté des femmes à l’échelle des villes et des communautés, interpellant ainsi directement les administrations municipales et les élu(e)s locaux.

Le concept des marches exploratoires (*safety audits*), créé par METRAC<sup>ii</sup> à Toronto, a de plus démontré la nécessité de mettre les femmes “au centre de l’action”. Cette activité, reprise et adaptée à la réalité montréalaise au début des années 90 à la suite des demandes de groupes de femmes faites à la Ville de Montréal, a par la suite été exportée dans plusieurs villes d’Europe et d’Afrique grâce à diverses activités de coopération internationale. Au Canada, elle a aussi été menée dans de nombreuses villes ainsi qu’en milieu rural et isolé. Plusieurs d’entre vous êtes d’ailleurs ici pour en témoigner. Ce type d’action a clairement été conçu dans le but de renforcer les capacités d’action des femmes et de faire profiter l’ensemble de la population des améliorations qu’elles proposent. Malgré cela, on observe dans certains cas un détournement de l’activité qui devient alors une visite menée par des “experts” qui montrent aux femmes des lieux dangereux où ne pas circuler. Ceci n’est qu’un exemple des défis qui seront soulevés au cours des trois prochains jours. Comment convaincre l’ensemble des acteurs concernés à agir selon une approche qui repose sur l’expérience et la vision des femmes et qui amènerait ces dernières à faire le passage, jamais linéaire, “de la dépendance à l’autonomie”?

En commençant par *Tisser les liens*, justement. *Tisser les liens* entre les femmes dans toute leur diversité, entre les femmes et les hommes, les organismes communautaires et les instances gouvernementales, les citoyennes et leur administration municipale, leurs services policiers, les villes et les communautés rurales et éloignées, la recherche et la pratique, le Nord et le Sud. *Tisser les liens* et établir des partenariats réels et féconds qui nous permettent, ensemble, d’aller dans la même direction et d’utiliser au mieux les ressources publiques consacrées à cette fin.

Ce que nous avons constaté à Montréal, après plus de dix ans de mobilisation des partenaires locaux au sein du Comité d'action femmes et sécurité urbaine et des comités sécurité des femmes de trois quartiers de la ville, c'est la difficulté de concilier les approches d'intervention. Le fait qu'on ne reconnaisse pas la légitimité de l'insécurité ressentie par les femmes représente toujours un obstacle central. Le recours aux seules statistiques policières pour documenter l'expérience des femmes est, comme vous le savez, totalement inadéquat puisque, par exemple, les agressions sexuelles ne sont rapportées que dans 10% des cas selon les enquêtes menées au Canada. Pourtant ce sont ces données qu'utilisent les médias et les pouvoirs publics pour dire aux femmes que rien ne justifie leurs peurs et qu'elles doivent se raisonner. Du même souffle, tout en disant aux femmes qu'elles n'ont pas raison d'avoir peur, on leur donne des listes de consignes à suivre pour assurer leur sécurité. Et ce sont souvent les femmes elles-mêmes qui demandent ces recettes miracles aux intervenants.

La difficulté, justement, réside dans le fait qu'il n'y a pas de recettes toutes faites et que les solutions ne peuvent venir de l'extérieur, mais bien de ce que chaque femme ressent, à chaque moment où elle doit faire un choix entre l'exercice de sa liberté et son besoin de sécurité.

L'idéal de liberté est en effet, toujours selon le dictionnaire, "un état de ce qui ne subit pas de contrainte ou pouvoir d'agir sans contrainte (autonomie, indépendance)". Mais concilier liberté et sécurité ne veut pas dire, dans nos sociétés, vivre totalement sans contrainte. Il s'agit plutôt de développer notre conscience des contraintes quotidiennes que nous imposons à notre liberté pour nous sentir en sécurité et faire nos propres choix, en toute connaissance de cause. Et chaque femme est seule face à ses choix qui peuvent varier d'un jour à l'autre, d'un âge à l'autre, d'un lieu à l'autre, en fonction des seuils fluctuants de confiance et de vulnérabilité. Le renforcement des capacités d'action (*empowerment*) des femmes passe d'abord par le développement de cette relation privilégiée à soi-même qui nous permet d'assumer nos décisions. Pour l'ensemble des acteurs concernés, cela pose de grands défis.

Parmi ces défis, il y a la prise en compte, par les divers paliers de gouvernements, des réalités différentes des femmes et des hommes en matière de sécurité, de violence et de prévention de la criminalité. En 1996 à Istanbul, lors du Sommet des villes (Habitat II), les pays membres des Nations unies s'engageaient en ce sens à :

*Renforcer la sécurité des femmes dans les communautés en favorisant la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans les politiques et programmes de prévention du crime en faisant mieux connaître aux responsables de l'application de ces politiques, les causes, conséquences et mécanismes de la violence contre les femmes* (paragraphe 129 du programme pour l'habitat).

Quel chemin avons-nous parcouru depuis ? À quels obstacles et enjeux faisons-nous face pour que cet engagement se traduise en gestes concrets des divers paliers de gouvernement et des acteurs concernés? Dans le contexte actuel où les villes, particulièrement en Europe, deviennent responsables de politiques locales de sécurité, quels liens sont établis pour assurer la cohérence des politiques nationales et locales sur le terrain ? C'est ce à quoi nous tenterons de répondre dans le panel d'ouverture.

Les échanges, le transfert d'outils et de connaissances ont été amorcés il y a plusieurs années. Depuis Istanbul en particulier, la convergence de réseaux internationaux concernés par le développement à l'échelle des villes et des collectivités locales a permis de situer la question de la sécurité des femmes et de leur participation comme citoyennes au cœur des enjeux reliés à la "bonne gouvernance urbaine".

En ce sens, les améliorations apportées au métro de Montréal et que vous verrez durant la visite en autobus demain sont l'un des exemples frappants du fait que les solutions suggérées par les femmes, parce que ce sont elles qui souffrent le plus de l'insécurité, profitent à toute la population. La nouvelle Ville de Montréal entend d'ailleurs promouvoir l'application des critères d'aménagement sécuritaire du point de vue des femmes et la participation des citoyennes aux projets d'aménagement des lieux publics par la diffusion du *Guide pour un environnement urbain sécuritaire*. Vous assisterez d'ailleurs au lancement de ce document ce midi lors de la réception à l'hôtel de ville.

Les activités visant le renforcement des capacités d'action des femmes ne sont donc pas, comme plusieurs le laissent entendre, des activités sectaires et d'exclusion parce qu'elles s'adressent spécifiquement aux femmes. Au contraire, parce que les femmes constituent la majorité de la population, seule leur pleine participation permettra aux pouvoirs et services publics de répondre adéquatement aux besoins de toutes et tous.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, à l'occasion du 1<sup>er</sup> séminaire international sur la sécurité des femmes, c'est parce qu'au delà des échanges ponctuels, il nous semblait important de prendre un temps pour faire le point en y conviant les divers réseaux et acteurs concernés à l'échelle internationale. Pour faire le point sur l'état des pratiques et des connaissances, mais aussi définir les enjeux auxquels nous faisons face, les défis que nous devons relever, et les recommandations que nous souhaitons adresser aux divers partenaires ayant un rôle à jouer. Nous vous convions en quelque sorte à alimenter ce qui pourrait être un plan d'action commun pour les cinq ou pourquoi pas les dix prochaines années ?

Ça n'est pas un hasard si nous nous retrouvons sur les bancs d'une université. En plus d'illustrer concrètement la forme que peuvent prendre les alliances entre la recherche et la pratique, cela indique que nous avons, au cours des trois prochains jours un travail important à accomplir pour que ce séminaire soit un tremplin, qu'il donne un second souffle à nos actions et qu'il contribue à une mobilisation encore plus grande à l'échelle tant locale qu'internationale au cours des prochaines années.

Pour ce faire, nous avons choisi de publier des textes de références sur le site web ([www.femmesetvilles.org](http://www.femmesetvilles.org)) portant sur divers thèmes et faisant état de quelques enjeux et questions. Nous avons aussi sollicité votre contribution pour alimenter le répertoire des activités et des ressources en matière de sécurité des femmes; il contient en ce moment plus d'une centaine de descriptions. Nous souhaitons que vous continuiez à l'enrichir et à vous en servir dans votre pratique.

À partir des thèmes, nous avons déterminé quatre blocs principaux pour le séminaire et organisé diverses tables rondes reliées à ces thèmes.

Nous aborderons donc dès ce matin l'intégration de l'approche de genre dans les politiques nationales et locales de prévention du crime; cet après-midi, les stratégies de renforcement des capacités d'action des femmes; vendredi matin, le partenariat et le rôle des villes/municipalités; et samedi matin, l'aménagement sécuritaire et le rôle de la recherche.

Nous avons aussi fait le choix d'établir des fils conducteurs à travers l'ensemble des travaux. Ainsi, certaines questions seront posées dans chacune des tables rondes : comment s'assurer que les stratégies développées visent l'autonomie et l'*empowerment* de femmes? Comment assurer la prise en compte des femmes dans toute leur diversité? Quels sont les besoins en termes d'échanges, de réseautage et d'accès aux ressources financières et autres?

Nous avons demandé à la personne-ressource de chaque table ronde de répondre à certaines de ces questions, en fonction de son expérience. Nous avons aussi préféré le mode des tables rondes pour favoriser au maximum les échanges, considérant qu'il n'y a pas ici des "experts" qui parlent et les autres qui écoutent, mais que vous avez toutes et tous une contribution importante à apporter. Il vous sera demandé de formuler, tout au long du séminaire, des recommandations concrètes s'adressant aux divers acteurs concernés.

Ces recommandations, accompagnées de la *Déclaration de Montréal sur la sécurité des femmes*, seront ensuite transmises, grâce à votre participation, à nos organismes, instances et réseaux, tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale. Nous souhaitons que cette Déclaration nous serve de repère pour guider notre action et en mesurer les résultats au cours des prochaines années; qu'elle soit aussi le symbole des liens que nous tisserons au cours des prochains jours dans cet exigeant exercice de mise en commun.

Vous trouverez dans votre pochette une première version de la *Déclaration de Montréal*. Un comité de rédaction produira de nouvelles versions bonifiées à partir des synthèses des panels et

tables rondes. Les tables rondes seront donc les lieux privilégiés pour alimenter la *Déclaration* afin de faciliter l'adhésion au moment de la plénière finale.

Au cœur de nos échanges se trouve aussi la question du partenariat. Au delà des enjeux qu'elle soulève, la mise en commun des ressources et des compétences par les divers secteurs concernés est certainement l'une des clés du succès de nos initiatives.

C'est grâce au partenariat montréalais existant depuis bientôt dix ans que plusieurs membres du CAFSU ont accepté de constituer le comité organisateur local du séminaire, et c'est grâce à la richesse des liens développés à l'échelle canadienne et internationale que plusieurs d'entre vous avez accepté de prendre part à l'organisation de cet événement. J'aimerais souligner la participation du programme des Villes plus sûres des Nations unies (ONU-Habitat) qui a permis qu'une importante délégation de représentantes et représentants des pays du Sud puisse être avec nous, ainsi que la présence de plusieurs membres de la Commission Huairou. Je voudrais remercier chacune et chacun (il y en a toujours au moins un!) des membres des comités de travail et tout particulièrement Caroline Andrew, co-promotrice, l'équipe de travail de Montréal, et tout particulièrement France Leblanc à la coordination et Josée Laplace à l'information; les animatrices et animateurs, secrétaires et nombreuses bénévoles qui se sont donné la main pour assurer les meilleures conditions de réussite de cette ambitieuse entreprise. Je demanderais à ces personnes de bien vouloir se lever. Je voudrais aussi bien sûr remercier les nombreux organismes qui ont apporté leur contribution financière et matérielle à la réalisation du séminaire et des suites qui y seront données (message de nos commanditaires : la sécurité des femmes, c'est aussi notre affaire!)

- Justice Canada, Solliciteur général du Canada pour la subvention versée dans le cadre de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime;
- la Ville de Montréal, dans le cadre de son programme Femmes et ville;
- Condition féminine Canada;
- le programme des Villes plus sûres ONU-Habitat, Nations unies;
- l'Agence canadienne de développement international;
- le ministère de la Sécurité publique du Québec;

- l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes (Université du Québec à Montréal);
- la Commission Huairou;
- la Fédération canadienne des municipalités;
- le programme de gestion urbaine de l'Université de Montréal;
- le Centre international de prévention de la criminalité;
- le programme des Nations unies pour le développement dans le cadre de l'initiative pour la gouvernance urbaine;
- le Conseil régional de développement de l'île de Montréal;
- la Société de transport de Montréal;
- la ministre déléguée à la santé et aux services sociaux du Québec;
- la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec;
- et l'Université d'Ottawa.

À constater la diversité de ces organismes, il y a sûrement là de quoi nous indiquer un intérêt croissant pour la question de la sécurité des femmes. Ce qui peut nous encourager dans notre conviction que la place grandissante que les femmes sont appelées à prendre dans l'espace public aura un impact non seulement sur l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles des populations locales, mais aussi sur la vision même de la sécurité et de la paix, de la justice sociale et de la liberté, à l'échelle mondiale.

Nous vous souhaitons à toutes et toutes trois journées d'échanges et de partage nourrissants et stimulants, un très beau séjour à Montréal, bien du plaisir et de quoi refaire le plein pour poursuivre nos échanges et nos solidarités au delà de cette rencontre printanière.

---

<sup>i</sup> Extrait d'une déclaration de monsieur Paul Kennedy, sous-ministre adjoint principal au ministère du Solliciteur général, lors d'une conférence sur le terrorisme et la technologie, à Whistler, en avril 2002.

<sup>ii</sup> The Metro Toronto Public Action Committee on Violence Against Women and Children.